

# Telligo

Guide pratique  
des séjours

linguistiques



# Guide pratique des séjours **Linguistiques**

Vous avez inscrit votre enfant sur l'un de nos séjours linguistiques et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Laisser partir son enfant sur un séjour hors de France peut entraîner une multitude d'interrogations : ce guide est justement conçu pour répondre à toutes les questions que vous pouvez vous poser au sujet de nos séjours linguistiques. Vous y trouverez les informations utiles avant, pendant et après le séjour de votre enfant. Reportez-vous à la rubrique de votre choix pour en savoir plus !

Cependant, si une de vos questions reste sans réponse, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [info@telligo.fr](mailto:info@telligo.fr) ou par téléphone au 01 46 12 18 50. Nos chargés de clientèle se feront un plaisir de vous répondre !

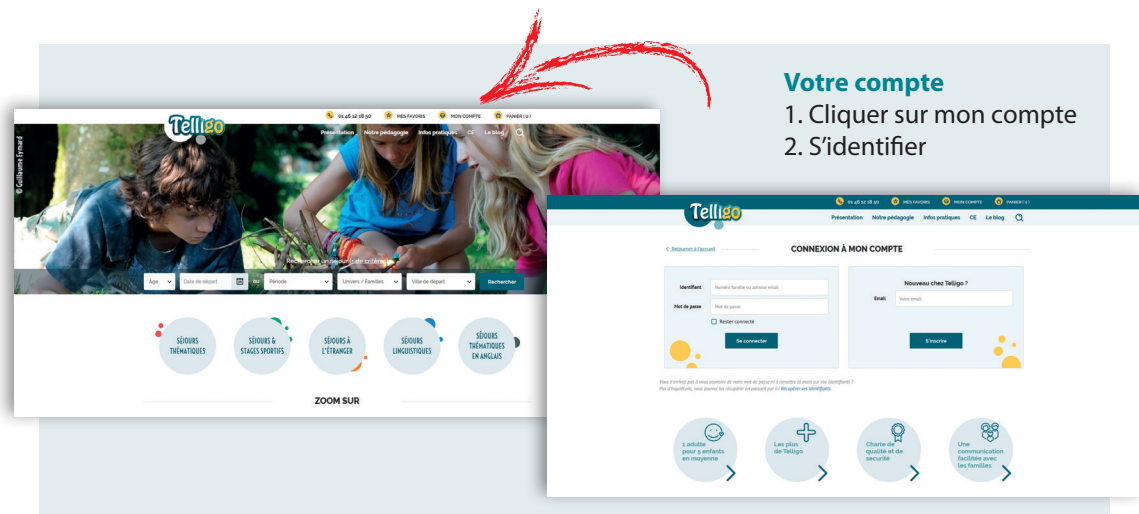
L'équipe Telligo

	<b>Votre compte client</b> p.3		<b>L'hébergement</b> p.7/8
<ul style="list-style-type: none"><li>● Consulter et modifier les informations enregistrées</li><li>● Solder votre séjour en ligne</li><li>● Compléter le dossier d'inscription de votre enfant</li><li>● Retrouver les documents du séjour</li><li>● Voir les photos du séjour sur le blog</li><li>● Accéder au questionnaire satisfaction après le séjour</li></ul>		<b>En famille d'accueil</b>	<b>En campus</b>
		<ul style="list-style-type: none"><li>● Les spécificités</li><li>● Faut-il amener un cadeau pour la famille d'accueil ?</li><li>● Les repas</li><li>● Le linge</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>● Les spécificités</li><li>● Les repas</li><li>● Le linge</li></ul>
	<b>Les formalités administratives</b> p.4		<b>Les règles de vie à l'étranger</b> p.9/10
<ul style="list-style-type: none"><li>● Les documents nécessaires par pays</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>● La discipline</li><li>● Alcool, tabac et drogues</li><li>● Vol</li><li>● Les sorties</li></ul>	
	<b>Préparer la valise de votre enfant</b> p.4		<b>Communiquer avec votre enfant au cours du séjour</b> p.11
<ul style="list-style-type: none"><li>● Les affaires à emmener</li><li>● Papiers nécessaires</li><li>● L'argent de poche</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>● Par téléphone</li><li>● Le décalage horaire</li><li>● L'information permanente</li></ul>	
	<b>Le transport</b> p.5		<b>Les petits bobos et problèmes de santé</b> p.12
		<ul style="list-style-type: none"><li>● Allergies sévères, handicap et problèmes de santé</li><li>● Traitement médical en cours</li><li>● Assistant(e) sanitaire</li><li>● Frais médicaux</li></ul>	
	<b>Le début du séjour</b> p.5		<b>En cas d'urgence</b> p.12
<ul style="list-style-type: none"><li>● Le « Welcome Meeting »</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>● Contacter le directeur du séjour</li><li>● Une permanence téléphonique au siège 7/7 jours</li></ul>	
	<b>Le programme</b> p.6		<b>Le retour</b> p.13
<ul style="list-style-type: none"><li>● L'encadrement Telligo</li><li>● Les cours de langues</li><li>● Les moments de détente et visites</li><li>● Une fois par jour : le Time To Talk</li></ul>			



# Votre compte client

Votre compte est l'outil indispensable qui vous servira dès la réservation et jusqu'au retour de votre enfant.



## Votre compte

1. Cliquer sur mon compte
2. S'identifier

## Accéder à votre compte client

- Aller sur le site [www.telligo.fr](http://www.telligo.fr).
- Cliquer sur la rubrique « Mon compte ».
- Entrer l'identifiant ou l'adresse e-mail indiqués sur votre confirmation d'inscription ou votre convocation ainsi que le mot de passe.

## Consulter et modifier les informations enregistrées

- Consulter et modifier les informations.
- Vos informations sont accessibles à tout moment et facilement modifiables (corriger une adresse incomplète ou erronée, changer votre adresse e-mail...).

## Solder votre séjour en ligne

Le solde peut être réglé par CB (Visa et Mastercard uniquement) sur notre site sécurisé. **Vous pouvez régler en 2 ou 6 fois sans frais** en fonction de la date d'inscription ou par versement ponctuel.

## Compléter le dossier d'inscription de votre enfant

Selon le séjour choisi, il faudra renseigner un certain nombre d'informations en ligne pour compléter votre dossier d'inscription (niveau sportif, numéro de passeport...).

## Retrouver les documents du séjour

Votre confirmation d'inscription, votre convocation et votre facture sont disponibles et téléchargeables à loisir depuis votre compte client.

## Voir les photos du séjour sur le blog

Pour voir les **photos mises en ligne durant le séjour** par notre équipe d'animation sur le mini site web dédié au séjour de votre enfant, cliquer sur « blog » ou sur « archives photos » (archives conservées 14 mois pour les séjours terminés).

## Accéder au questionnaire de satisfaction après le séjour

Cet élément, essentiel pour nous permettre d'améliorer la qualité de nos séjours, est disponible en ligne deux jours après le retour du séjour de votre enfant. Les questionnaires sont toujours analysés très en détail, séjour par séjour.



# Les formalités administratives

## Les documents obligatoires

### Pour les ressortissants français.

- Pour les séjours en Europe: le passeport individuel ou la Carte Nationale d'Identité **en cours de validité**, au nom du participant.
- Pour les États-Unis : le passeport individuel, électronique ou biométrique, au nom du participant, accompagné d'une autorisation électronique de voyage (*Electronic System for Travel Authorization* - ESTA) qui peut être obtenue en ligne sur le site officiel <https://esta.cbp.dhs.gov/>. Cette autorisation coûte 14 dollars.

### Pour tous les séjours

- Autorisation de sortie du territoire : votre enfant doit également être muni de l'original du formulaire "Autorisation de sortie du territoire" signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale ainsi que la copie de la pièce d'identité du parent signataire. Nous vous recommandons de joindre un extrait d'acte de naissance intégral avec filiation et la copie du livret de famille (page parents, page enfants) si les noms de l'enfant et du parent signataire diffèrent.

**Pour les ressortissant non français**, merci de prendre contact avec le consulat ou l'ambassade du pays de destination pour connaître les formalités et les documents nécessaires.

Attention : Le délai d'obtention de certains de ces documents est parfois long.

### Papiers d'identité

Les jeunes participant à un séjour linguistique garderont eux-mêmes leurs papiers d'identité et tout autre document nécessaire tout au long du voyage. Ils en seront donc responsables et devront veiller à ne pas les égarer. Si votre enfant n'était pas en mesure de rentrer avec le groupe suite à la perte ou vol de ses papiers, les frais de retour (billet d'avion, nuits d'hôtel, repas...) engagés pour votre enfant et l'animateur qui resterait avec lui seraient entièrement à votre charge.



## Préparer la valise de votre enfant

### Les affaires à emporter

- La liste des affaires à emporter est disponible dans la confirmation d'inscription et la convocation « Bientôt le départ ».
- **Marquer absolument l'ensemble des affaires** (vêtements, chaussures, sac de couchage...) aux nom et prénom du jeune.
- Eviter d'emporter des objets de valeur. En cas de perte, de casse ou de vol, notre assurance ne prend en charge **aucun remboursement**.

### Les papiers nécessaires

#### - La fiche sanitaire :

- Obligatoire, elle permet de suivre au mieux la santé de votre enfant et sera utilisée en cas de consultation chez le médecin.
- Elle vous est envoyée par courriel après l'inscription (ou téléchargeable sur [www.telligo.fr](http://www.telligo.fr) – onglet «infos pratiques»).



# Préparer la valise de votre enfant (suite)

- Elle est à **remettre aux animateurs le jour du départ** sous enveloppe cachetée, notée au nom de votre enfant.

- **Pour la pratique de certains sports :**

La réglementation impose de fournir certains documents qui sont indiqués dans nos brochures papier, sur notre site web et rappelés dans **la confirmation d'inscription et la convocation**.

Comme indiqué dans le paragraphe ci dessus, un certain nombre de documents vous sera demandé dans la confirmation d'inscription.

## ● L'argent de poche

Nos équipes proposent systématiquement aux enfants de moins de 14 ans de garder leur argent de poche à leur place. Dans ce cas :

- Lors du départ, vous glisserez l'argent de poche dans l'enveloppe Telligo qui vous sera remise.
- Pendant le séjour, un animateur se chargera de distribuer cet argent à la demande du jeune et assurera un suivi des dépenses.
- Au retour, vous retrouverez l'enveloppe dans le bagage de votre enfant.

La somme de 10 £ à 30 £ par semaine pour un séjour en Angleterre et 10 € à 30 € pour le reste de l'Europe, selon l'âge et la durée du séjour, nous semble suffisante. Prévoir un peu plus aux États-Unis (20 \$ à 50 \$ par semaine) en raison des nombreuses sorties à New York. Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir évaluer avec vos enfants le montant des achats prévus pendant leur voyage et d'adapter en conséquence la somme allouée pour l'argent de poche.

**Pour les devises étrangères, le change est à faire avant le départ.**



# Le transport

Pour chaque séjour, vous devez vous référer à la brochure qui indique le mode de transport. Pour les séjours en Grande-Bretagne, nous utilisons l'Eurostar jusqu'à Saint-Pancras. Un car privé nous emmènera ensuite sur le lieu de séjour.



# Le début du séjour

## ● Le *Welcome Meeting*

Cette réunion de présentation obligatoire a lieu à l'arrivée. Elle a pour but d'accueillir les participants pour :

- leur faire découvrir le centre / campus
- leur présenter les équipes d'animation
- leur expliquer les règles de vie pendant le séjour
- les informer des horaires à respecter
- leur présenter le programme de la semaine, ainsi que les excursions



# Le programme

## ● L'encadrement Telligo

Nous recrutons un animateur pour 10 à 12 jeunes pour les séjours en Europe (les professeurs ne sont pas compris dans ce ratio).

## ● Les cours de langue

- Le premier jour, un test permettra de constituer des **groupes de niveau** mélangeant des jeunes de **différentes nationalités** (constitués de **12 à 15 jeunes**).
- Les enseignants sont diplômés et enseignent leur **langue maternelle** (selon pays du séjour)
- Les cours ont lieu du **lundi au vendredi** (matin ou après midi). **La présence aux cours est obligatoire** (et contrôlée par l'encadrement). **Un certificat qui atteste des progrès réalisés est remis en fin de séjour.**
- Les cours permettent d'améliorer les compétences des jeunes en **communication orale et écrite**. Les révisions des bases de grammaire sont abordées, mais la majeure partie du temps est consacrée au développement de la pratique orale pour qu'elle devienne plus fluide et que les appréhensions disparaissent.
- Sur certains centres, nous proposons **des séjours « Club 4 »** avec des petits groupes homogènes de 4 jeunes pour un enseignement très personnalisé.
- Dans la formule "immersion chez le professeur", nous proposons des cours individuels.

**Remarque :** Tout comme à l'école, les enseignants ne souhaitent pas faire de discipline mais partager leurs connaissances. **Nous demandons donc aux jeunes d'avoir une attitude appropriée et propice à l'apprentissage.**

## ● Les moments de détente et visites

- Un vaste choix d'activités gratuites est proposé : plage (pour les centres en bord de mer), sports, ateliers créatifs, découverte de la ville à travers un rallye...
- L'équipe d'animation est internationale : la langue du pays est utilisée pour communiquer.
- Selon le centre, **la participation aux activités est soit obligatoire soit facultative** mais fortement encouragée.
- Sur les séjours avec **option sportive** ou **artistique** en plus des cours d'anglais, les jeunes vont pratiquer régulièrement un sport ou une activité artistique de leur choix (tennis, équitation, sports nautiques, *dance & drama*).
- **Chaque soir**, de grandes animations sont proposées par l'équipe d'animation internationale dont les animateurs Telligo font partie dans la plupart des cas. Elles rassemblent les jeunes internationaux : soirée Quiz, soirée film, scène ouverte, karaoké, spectacle des jeunes, boum, concours par équipe avec prix à gagner...
- **Pour compléter** le séjour et varier les plaisirs, des **excursions d'une demi-journée** (aux alentours du centre), **et d'une journée entière** sont au programme (voir brochure ou sur [www.telligo.fr](http://www.telligo.fr))

## ● Une fois par jour : le *Time To Talk*

Moment de la journée où les jeunes font **le point avec leur animateur** référent Telligo. Ce dernier s'assure que le séjour se déroule correctement et apporte aide et soutien en cas de besoin. **La présence est obligatoire.**



# L'hébergement

## En famille d'accueil

### ● Les spécificités

Les familles d'accueil sont sélectionnées avec beaucoup de soin par nos partenaires.

Nous garantissons :

- Un seul francophone par famille (sauf demande explicite contraire de votre part à indiquer au moment de l'inscription)
- Un maximum de 2 jeunes par chambre (exceptionnellement 3 si la chambre est très spacieuse)
- La non-mixité des chambres
- Un maximum de 4 jeunes étrangers (incluant votre enfant) par famille d'accueil (éventuellement garçons et filles).
- **Les coordonnées de la famille** accueillant votre enfant vous seront communiquées par courriel quelques jours avant le départ.
- En cas de désistement de la famille, nous la remplacerons immédiatement et les nouvelles coordonnées vous seront communiquées.
- **En cas de problème**, votre enfant doit immédiatement en parler à l'équipe Telligo sur place : si le problème n'est pas réglé en 48 heures nous nous engageons à changer de famille. En cas d'urgence, le changement est immédiat.
- Les familles **accueillent souvent des jeunes et sont rémunérées**. Nos partenaires les connaissent bien. Le caractère régulier de cet accueil le rend cependant moins spontané : pour éviter toute déception, nous vous invitons à ne pas trop attendre des familles hôtesse. Elles sont en charge de les héberger mais pas d'organiser un programme d'activité (rôle de l'équipe d'animation)

### ● Faut-il amener un cadeau pour la famille d'accueil ?

Bien que non obligatoire, c'est un geste qui fera plaisir. Un présent d'une valeur maximale de 15€ de type « souvenir de France » ou spécialité de votre région sera apprécié (chocolats, friandises, spécialité locale...). Il n'est pas nécessaire d'apporter un cadeau pour chaque membre de la famille (d'autant plus qu'un changement de dernière minute est toujours possible).

**Attention ! PAS D'ALCOOL**, la bouteille sera confisquée au passage en douane.

### ● Les repas

- Petit-déjeuner : très souvent de type continental (céréales, toasts...)
- Déjeuner : la famille hôteesse remet chaque matin un packed lunch que le jeune mange sur le campus (2 sandwiches + une barre de céréale + des chips ou un fruit + une bouteille d'eau)
- Dîner : repas servi dans la famille hôteesse. En Angleterre, le dîner est servi aux alentours de 18h. Le dîner n'est pas considéré comme un moment privilégié où toute la famille se retrouve autour de la table. Très souvent les jeunes britanniques mangent dès leur retour de l'école et les parents plus tard. Il peut en aller de même avec votre enfant. Le plateau repas est fréquent.

**Attention ! La nourriture anglaise est vraiment différente de la nôtre et elle peut être à l'origine de déceptions pour nos adolescents qui peuvent utiliser leur argent de poche pour compléter le repas. Il est conseillé à vos enfants de prendre un solide petit-déjeuner.**

**Nous vous rappelons que la pomme de terre constitue un élément de base de l'alimentation anglaise, qui est essentiellement constituée de plats bouillis, donc aux saveurs plus fades qu'en France.**



# L'hébergement (suite)

## Le linge

- La famille fournit draps, couvertures et serviettes
- Elle indique à votre enfant comment laver son linge (chez elle ou éventuellement dans une laverie automatique).

## En hébergement collectif

### Les spécificités

- En campus les résidences sélectionnées sont de **véritables campus universitaires** (ou des *Boarding Schools*) qui fonctionnent comme tels pendant l'année scolaire. Les hébergements sont de **très bon standing** (chambre individuelle ou double avec salle de bain dans la chambre ou à proximité). Les campus sont privatisés par nos partenaires qui connaissent très bien les lieux et le personnel local. Ces campus peuvent accueillir des centaines de **jeunes du monde entier** (selon lieu et dates)
- En centre de vacances, il s'agit de structures qui accueillent des groupes scolaires britanniques toute l'année, et reçoivent pendant l'été des jeunes Anglais en vacances ainsi que des jeunes de toutes nationalités. L'hébergement est confortable. il est assuré en chambre de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre.

### Les repas

- Système de **self service** : plusieurs choix sont possibles, les plats sont variés et équilibrés (des repas végétariens peuvent être préparés).
- Les repas sont **typiques des pays d'accueil** : petit déjeuner copieux, un déjeuner léger et un dîner servi aux alentours de 18h pour l'Angleterre (pas de goûter servi).

### Le linge

- Des laveries automatiques (payantes) sont à disposition sur place.





# Les règles de vie à l'étranger

Comme tout lieu de vie en collectivité, les séjours Telligo sont soumis à des règles de vie expliquées aux jeunes dès le début du séjour pour :

- Garantir la sécurité physique et affective des participants.
- Définir la liberté de chacun par rapport à celle des autres.
- **Faire appliquer la Charte de Qualité et de Sécurité** ainsi que les règles propres à chaque lieu de séjour (parfois plus strictes) qui dépendent notamment de la législation ou la réglementation locale.

Pour plus de détails, voir notre « Charte qualité et sécurité » sur [www.telligo.fr](http://www.telligo.fr) ou dans le cahier « Pages parents ».

## ● La discipline

- **Nous demandons aux jeunes d'avoir un comportement exemplaire. Le respect des autres, les règles de politesse et de savoir-vivre sont indispensables.**
- Les jeunes doivent avoir une attitude « studieuse » pendant les cours.
- Les participants s'engagent à respecter ces règles de conduite ainsi que **la Charte de Qualité et de Sécurité de Telligo**.
- Dans le cas où le coordinateur du séjour constate qu'il ne peut plus assumer la responsabilité d'un enfant dont le comportement gêne les autres participants ou a des conséquences sur le déroulement du séjour ou la sécurité de l'enfant, les parents s'engagent **à prendre toutes les dispositions pour assurer son retour, sans délai et à leurs frais**. La famille ne pourra exiger de remboursement et devra prendre en charge tous les autres frais liés au retour de l'enfant. Il en sera de même si l'enfant quitte le séjour en cours de déroulement à sa demande et/ou à celle de ses parents, ou en accord entre les parents et le coordinateur du séjour.

## ● Tabac, alcool, drogue

- **Angleterre, Allemagne, Irlande, États-Unis** : Les lois de ces 3 pays interdisent la consommation de tabac aux mineurs. **La cigarette est donc interdite sur nos séjours.**
- En Angleterre, **le port de couteau de poche ou tout instrument tranchant et dangereux est strictement interdit** (que ce soit sur soi ou dans ses bagages : ils seront systématiquement confisqués à la douane).

**Nous faisons appliquer la Charte de Qualité et de Sécurité Telligo** concernant la consommation de drogues et d'alcool chez les jeunes.



# Les règles de vie à l'étranger

## (suite)

### ● Vol

Les règles les plus élémentaires dans une vie en collectivité sont le respect d'autrui, de sa personne et de ses biens. Le vol est particulièrement nuisible à la bonne ambiance au sein d'un groupe. En revanche, la confiance favorise la cohésion et le bon déroulement d'un séjour. En ce qui concerne le vol dans une boutique, le jeune doit savoir que **les lois locales sont parfois très strictes** (notamment en Grande Bretagne). Il sera responsable de ses actes et devra assumer les sanctions qui en découlent (et qui peuvent se traduire par des peines de prison dans certains cas, une **exclusion immédiate** sera faite dans tous les cas). Le jeune est responsable de tous ses actes dès qu'il se trouve en quartier libre.

### ● Les sorties

Les séjours en campus international offrent une **réelle liberté** aux jeunes participants. Nous attirons l'attention des jeunes et de leurs parents sur le mode d'organisation de ces séjours qui privilégient **l'autonomie des adolescents...**ce qui demande de leur part une certaine **maturité**. La participation aux cours le matin et au *Time To Talk* **est obligatoire et contrôlée** par l'encadrement. Pour les autres temps de la journée, sur certains centres, les jeunes sont en revanche libres de choisir leur activité parmi celles proposées...ou de vaquer à leurs propres occupations, en organisant par exemple une activité entre jeunes, sans encadrement.

- **En Irlande** il est interdit pour les jeunes de sortir du campus.
- **En Angleterre**, sauf pour les séjours à Londres et Petersfield, **les adolescents à partir de 13 ans sont autorisés à sortir du campus en journée sans adulte** sous réserve de l'accord du bureau de la direction (pour les 13-15 ans, les animateurs accompagnent les jeunes jusqu'au centre ville distant de 10 ou 15 minutes du campus, puis les laissent au autonomie, avant un retour avec l'animateur au campus).
- La formule « séjour en famille » demande encore plus d'autonomie que les séjours en campus international : dès le deuxième jour, les jeunes se rendent seuls (en bus ou à pied) sur le campus pour les cours d'anglais. Ils ont la plupart du temps **les clés du domicile de leur famille hôte**.



# Communiquer avec son enfant au cours du séjour

## Par téléphone

L'utilisation du téléphone est limitée aux **temps libres** et en **journée uniquement**. Cependant, en cas de réelle nécessité pour le jeune de joindre sa famille, celui-ci peut demander à l'utiliser à tout moment.

Des cabines téléphoniques sont à disposition sur le campus.

## L'information permanente

- Les familles disposent d'un **numéro de téléphone pour joindre le coordinateur du séjour**. Ce numéro vous sera communiqué sur le courrier « bientôt le départ » qui vous sera envoyé 3 semaines avant le séjour.
- Service « **En direct des séjours** » : un **site Internet dédié** est mis en place, sur lequel des **photos illustrant le déroulement du séjour sont mises en ligne**. Cette actualisation est susceptible de ne se faire que tous **les 3 à 5 jours**, voire, exceptionnellement, ne pas être possible ou ne pas comporter de photos mais uniquement du texte.
- Vous pouvez contacter le siège (7j/7 pendant les séjours) au : 01 46 12 18 50

## La communication jeune / équipe

Que ce soit en campus ou en famille d'accueil, **votre enfant aura le numéro de téléphone anglais du coordinateur du séjour**. **Il est important qu'il comprenne qu'en cas de souci ponctuel** (perdu dans la ville, mauvais bus, maladie etc) **il doit d'abord contacter le coordinateur puis vous joindre**. En effet, si votre soutien psychologique est très important, seul le coordinateur sera en mesure d'intervenir pour résoudre immédiatement le problème. Nous vous encourageons à rappeler ce point à vos enfants, en leur signalant également qu'ils pourront vous joindre dès que le coordinateur sera près d'eux.

## Le décalage horaire

- **Pas de décalage horaire** pour **l'Allemagne et l'Espagne**.
- **La Grande-Bretagne et l'Irlande** sont réglées sur le méridien de Greenwich. **Il est une heure plus tôt qu'en France**.
- Il y a une heure de décalage avec **Chypre** où il est une heure plus tard qu'en France.
- Il y a 6 heures de décalage avec la côte Est des États-Unis. Il est **6 heures plus tôt** à New York.

**Merci d'y penser lorsque vous souhaitez téléphoner à vos enfants ou à l'équipe.**



Côte Est  
USA  
Canada



Grande-Bretagne  
Irlande



France  
Allemagne  
Espagne



Chypre



Pékin



# Les petits bobos et problèmes de santé

## ● Allergies sévères, handicap et problèmes de santé

Si votre enfant a un problème de santé sérieux, souffre d'allergies sévères ou est en situation de handicap, **merci de le signaler dès l'inscription** pour permettre la bonne organisation de sa prise en charge.

## ● Traitement médical en cours

Toute prise de traitement particulier doit être **indiquée sur la fiche sanitaire**. Il faut également y **joindre obligatoirement l'ordonnance** ainsi que les médicaments en indiquant sur la boîte les nom et prénom de l'enfant. Attention : aucun médicament ne sera délivré sans ordonnance.

## ● Assistant(e) sanitaire

Présent dans chaque équipe d'animation et titulaire du certificat PSC1 (ou équivalent), il ou elle est responsable du **suivi médical des enfants qui reçoivent un traitement**. Il intervient en cas de petit "bobo", et contacte le médecin au moindre doute. Il vous informe régulièrement si votre enfant est malade.

## ● Frais médicaux

Nous avançons les frais médicaux et vous demandons le remboursement à la fin du séjour, en échange des feuilles de soin.

Il est obligatoire de munir votre enfant de la **CEAM** (carte européenne d'assurance maladie). Elle se demande à la CPAM et est valable 1 an. **Le délai moyen d'obtention est de 5 semaines !**



# En cas d'urgence

## ● Contacter le coordinateur du séjour

Les familles disposent d'un **numéro de téléphone** pour joindre le coordinateur pendant le séjour en cas d'urgence. Il s'efforcera de vous venir en aide et de répondre au mieux à vos interrogations. N'hésitez pas à laisser un message.

## ● Une permanence téléphonique au siège 7 jours sur 7

Si vous n'arrivez pas à joindre le coordinateur du séjour ou si sa réponse ne vous satisfait pas, un responsable permanent de Telligo prendra immédiatement les choses en main. La permanence est assurée au 01 46 12 18 50.



# Le retour

Les options de trajet pour le retour, proposées dès l'inscription, sont les mêmes que pour l'aller :

- **Pour le retour en train** : le lieu de rendez-vous est fixé au bout du quai d'arrivée.
- **Pour le retour en avion** : le lieu de rendez-vous est fixé dans le hall d'arrivée du terminal correspondant.

- Pour les moins de 14 ans, à l'issue du séjour, vous devrez remettre à l'un des animateurs le **bon de restitution qui vous a été envoyé avec votre convocation**, portant les nom et prénom de votre enfant.

**Attention** : si vous ne pouvez pas venir chercher votre enfant vous-même, merci de **transmettre ce bon de restitution à la personne mandatée** de récupérer votre enfant.

- Enfin, si votre enfant **rentre seul**, merci de nous l'indiquer sur la fiche sanitaire à l'endroit prévu à cet effet.

Nous espérons que toutes ces informations ont pu vous être utiles et souhaitons un excellent séjour à votre enfant !

Vous pouvez nous contacter tout au long de l'année :

**Ligne générale : 01 46 12 18 50 - Ligne Clients Comité d'Entreprise : 01 46 12 18 60**

**Du lundi au Vendredi de 9h à 20h - Le jeudi de 9h à 22h - Le Samedi de 9h à 19h**

**Fax : 09 72 33 87 79 - Email : [info@telligo.fr](mailto:info@telligo.fr)**